



Affaires publiques

■ **LE PS** redoute particulièrement, dans le futur débat de la primaire, les questions de politique internationale, un des rares secteurs où Nicolas Sarkozy a quelques longueurs d'avance. Les candidats devraient en profiter pour faire valoir une nouvelle tendance favorable à la gauche en Europe. Ils vont mettre en exemple les nouveaux socio-démocrates, plus interventionnistes et régulateurs, qui accèdent au pouvoir comme au Danemark et en Belgique.

■ **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** de Bercy, Dominique Lamiot, et le coordinateur ministériel à l'intelligence économique, Frédéric Lacave, viennent d'installer un groupe de travail public-privé sur les stratégies d'influence à mener par Bercy pour renforcer la compétitivité de l'économie française. Cette instance regroupe une cinquantaine de personnes, dont Véronique Morali, Agnès Bricard, Olivier Darrason et des représentants d'entreprises comme Air France-KLM, Onet Technologies, Loret ou Soufflet.

■ **LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE** présentera mercredi un bilan du Programme national pour l'alimentation et annoncera les prochaines étapes. Il en ressort que 86 % des actions prévues ont déjà été engagées et que 58 % ciblent le grand public. Le ministère lancera en novembre un site Internet de Bourse aux dons d'alimentation, destiné aux particuliers et aux entreprises.

■ **L'AMF** et ses homologues européens préparent pour la fin de l'année de nouvelles mesures de régulation des *trackers*, notamment les plus risqués d'entre eux, ceux qui répliquent un indice. Ces mesures inciteront à plus de transparence en matière de sous-jacent et de contrepartie.

■ **LES PRODUCTEURS** Gilbert Coullier et Jean-Claude Camus, les fédérations françaises de football, de tennis, de natation, le Stade de France et le Prodis vont se mobiliser pour interpeller Frédéric Lefebvre sur la nécessité d'encadrer la vente au second marché des billets sur Internet. Outre ses conséquences sur l'économie et le financement de l'ensemble des acteurs, cette vente donne lieu à des escroqueries aux consommateurs. Objectif : ajouter un amendement à son projet de loi sur la protection des consommateurs pour instituer un label des sociétés autorisées à effectuer cette vente.

TECHNOLOGIES MÉDICALES : LA FILIÈRE VEUT SE STRUCTURER

■ Un groupe de travail s'est mis en place pour faire des technologies médicales de pointe une industrie stratégique en France. Il regroupe politiques, hauts fonctionnaires ou conseillers de l'exécutif comme Arnold Munnich à l'Elysée, mais aussi financiers, médecins, dont Alain Carpentier, président de l'Académie des sciences, et industriels (STMicroelectronics, Sorin Group, Orange). Cette réflexion est partie du constat que cette activité est créatrice d'emplois pérennes difficilement délocalisables. D'ici à la fin de l'année, une série de propositions seront actées : lancement d'un réseau, aide au financement et formation. Entre autres idées : installer une chaire d'économie de la santé appliquée aux technologies médicales associant l'Institut Bocconi et Sciences Po. ■

AUDIOVISUEL : BATAILLE CONTRE LA FUTURE LOI

■ Les députés UMP de la commission des affaires culturelles s'opposent à une nouvelle modification de la loi sur l'audiovisuel supprimant les chaînes bonus. Sa présidente, Michèle Tabarot, soutenue par Jean-François Copé, s'inquiète de l'ouverture d'un dossier potentiellement explosif au Parlement avant la présidentielle. C'est pourtant ce que recommande Michel Boyon dans son rapport si la Commission européenne retoque ce mercredi la disposition française accordant des chaînes bonus sur la TNT aux opérateurs historiques. Cependant, si le principe d'une nouvelle loi est retenu, Patrick Bloche (PS) prévoit de déposer un tombereau d'amendements sur la nomination des présidents de l'audiovisuel public par le chef de l'Etat ou les règles anticoncentration. ■

ADOMA : LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENTS SOCIAUX REPASSE DANS LE VERT

■ Le DG d'Adoma, Bruno Arbouet, s'appête à annoncer que la société d'économie mixte est repassée dans le vert en 2011, après une perte de 26 millions d'euros en 2010. Cette année, les bénéfices s'élèveront à 12 millions, résultat d'un plan de redressement : sur les 35 millions d'euros attendus des cessions de logements sociaux aux HLM d'ici à 2013, 5 millions ont déjà été réalisés, 2 millions ont été économisés sur les frais généraux, et 250 personnes partiront dans le cadre d'un plan de départ volontaire. Le réseau d'agences a aussi été rationalisé. L'enjeu pour Adoma est désormais de lancer son plan stratégique de patrimoine pour réhabiliter 24 000 logements en dix ans pour 1 milliard d'euros. ■

■ **LA PRÉSIDENTE** d'Esprits d'entreprises, Diaa Elyacoubi, prépare avec les membres de son club un manifeste en faveur des jeunes, de l'emploi et de l'implication des entreprises. Il sortira en novembre en vue de l'élection présidentielle.

■ **LE GROUPE SOCIALISTE** de l'Assemblée va débiter un nouveau cycle d'auditions de personnalités sur les réponses à apporter à la crise de la zone euro.

■ **DES OPPOSANTS** au pilotage de l'hôtel de la Marine par le Louvre misent sur l'enlèvement du projet en raison de la proximité de la présidentielle et des difficultés du Pentagone français à Balard. Economies budgétaires obligent, ils prévoient que ce dernier soit finalement abandonné et que la Marine retrouve ses murs actuels. D'où l'empressement de VGE à voir sa solution rapidement mise en œuvre de façon irréversible.

■ **LE MEDEF ILE-DE-FRANCE** vient de programmer une rencontre le 9 novembre sur le thème de la distribution du crédit pour les PME. La Banque de France et Oséo devraient y participer, ainsi que le médiateur du crédit, Gérard Rameix.

■ **LA CGPME** souhaite organiser un débat entre Bruno Julliard, chargé de l'éducation au PS, et Benjamin Lancar, patron des Jeunes Populaires, à l'occasion de la prochaine remise du prix de l'Economie PME, qui récompense un travail universitaire sur le thème des PME.

■ **LA PRÉSIDENTE** de la République sera distinguée pour la première fois le 26 octobre par une « Marianne d'or du développement durable ». A son actif : la rénovation des modes de chauffage avec le procédé « degrés bleus » de la Lyonnaise des eaux, qui utilise la chaleur émanant des eaux usées.